

UE pourrait entamer des négociations d'accès au marché avec la Chine

La Commission européenne va pouvoir entamer des négociations en vue d'établir un accord d'investissement avec la Chine prévoyant un meilleur accès aux deux marchés tout en assurant une plus grande sécurité aux investisseurs, après le feu vert vendredi des ministres du Commerce.

Réunis vendredi à Luxembourg, les ministres des 28 ont approuvé le mandat de la Commission, qui négociera au nom de l'UE avec Pékin. L'objectif est de conclure ces négociations "au plus tard deux ans et demi après leur lancement" prévu lors du **prochain sommet UE-Chine en novembre**, ont indiqué les ministres dans un communiqué.

Cet accord doit remplacer à terme les accords d'investissement bilatéraux qui sont actuellement appliqués entre la Chine et 26 des 28 Etats membres de l'UE.

Principaux objectifs: "mieux protéger les investissements européens en Chine et vice versa", "réduire les obstacles à l'investissement en Chine et, par conséquent, augmenter les flux d'investissements bilatéraux et **améliorer l'accès au marché chinois**", selon le communiqué.

L'investissement, **l'accès au marché**, ainsi que la protection intellectuelle sont considérés comme des priorités sur lesquelles les deux parties doivent se pencher à court terme.

Début octobre, les députés européens avaient approuvé le principe d'un tel accord mais ont insisté pour que Pékin accepte d'inclure l'accès au marché. Ils avaient mis l'accent sur le "manque de fiabilité" du système judiciaire chinois qui "ne parvient pas à faire respecter les obligations contractuelles".

Les échanges commerciaux entre l'UE et la Chine totalisaient 433,8 milliards d'euros en 2012.

Date : 22/10/2013

Sources : Freshfel et www.7sur7.be